

Laurence RUIZ
Commissaire aux comptes

FEDERATION DES ALPAGES DE LISERE

Siège social : La Grange – Parc de la Mairie – 38190 LES ADRETS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

et

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2012

SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes :	2 pages
Rapport spécial du commissaire aux comptes	2 pages
Comptes annuels au 31 décembre 2012 :	7 pages

Laurence RUIZ
Commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération des Alpagnes de l'Isère, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 20 mars 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

LR

Laurence RUIZ
Commissaire aux comptes

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions et les fonds dédiés, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble, le 21 mars 2013

Laurence RUIZ
Commissaire aux comptes
~~Laurence RUIZ~~
~~Commissaire aux comptes~~
~~70, cours Berriat - 38000 GRENOBLE~~
~~Port. 06 65 54 21 24~~
~~Siret 482 710 613 00035~~

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relative à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission.

R

Laurence RUIZ
Commissaire aux comptes

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- Conventions réglementées

Membres du Conseil d'Administration	Objet	Transactions ACHATS
APAP Guy DURAND	Contribution au repérage des intérêts agricoles dans le Vercors 4 Montagnes	5 813,00 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère Gérard SEIGLE-VATTE	Participation étude constitution GP	802,52 €

Membres du Conseil d'Administration	Objet	Transactions VENTES
APAP Guy DURAND	Accompagnement au repérage des capacités pastorales des Sites Rencurel et Beauvoir	783,00 €
IRSTEA Baptiste NETTIER	Organisation et réalisation des tournées de fin de saison et visites d'exploitations des Alpes Sentinelles	4 933,00 €

- Conventions courantes au montant significatif

Membres du Conseil d'Administration	Objet	Transactions VENTES
Conseil Général de l'Isère	Subventions	105 813,72 €
Conseil Régional Rhône-Alpes	Subventions	66 080,00 €

Fait à Grenoble, le 21 mars 2013

Laurence RUIZ
~~Laurence RUIZ~~
~~Commissaire aux comptes~~
70, cours Berriat - 38000 GRENOBLE
Port. 06 65 54 21 24
Siret 482 710 613 00035

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2012

ACTIF	Exercice 2012			Exercice 2011		PASSIF	Exercice 2012	Exercice 2011
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :						Fonds propres :	43 196	6 229
Immobilisations incorporelles	60 716	47 959	12 756	22 185		Fonds associatif		
Immobilisations corporelles	260 030	194 724	65 306	75 907		Ecart de réévaluation		
Immobilisations financières (1)	429	-	429	429		Réserves :		
TOTAL I	321 175	242 684	78 491	98 521		réserves réglementées		
Actif circulant :						réserves statutaires		
Stocks et en-cours	1 772	-	1 772	1 818		autres		
Avances et aptes versés sur commande	-	-	-	-		Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Créances (2)	388 106	9 100	379 006	262 277		Report à nouveau	-	12 813
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	189 929	9 100	180 829	122 450		Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	5 936	49 780
<i>Autres</i>	198 178	-	198 178	139 827		Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-		Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association		
Disponibilités	14 423	-	14 423	35 694		Subventions d'investissement	66 603	82 144
Charges constatées d'avance	7 629	-	7 629	6 729		Provisions réglementées		
TOTAL II	411 931	9 100	402 831	306 518		TOTAL I	115 735	125 340
						Provisions pour risques et charges		
						Fonds dédiés	19 613	2 100
						TOTAL II	19 613	2 100
						Dettes		
						Emprunts et dettes assimilées (3)	503	584
						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 350	29 150
						Fournisseurs et comptes rattachés (4)	121 355	119 290
						Autres (4)	113 711	102 846
						Produits constatés d'avance	82 054	25 729
						TOTAL III	345 974	277 599
TOTAL GENERAL (I+II)	733 106	251 784	481 322	405 039		TOTAL GENERAL (I+II+III)	481 322	405 039
(1) dont à moins d'un an						(3) dont solde créditeur de banque		
(2) dont à plus d'un an						(4) dont à plus d'un an		

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2012

CHARGES	Exercice 2012	Exercice 2011	PRODUITS	Exercice 2012	Exercice 2011
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	52 248	49 820	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	352 913	312 999
Variation de stocks	46	45	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	125 995	125 910	Production immobilisée	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	23 056	19 567	Subventions d'exploitation	230 373	221 378
Rémunérations et charges sociales	421 774	363 702	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 839	24 552	Cotisations	62 442	67 965
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Autres produits (1)	12 915	19 383
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	-	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat	15 541	16 697
Dotations aux provisions	-	3 122			
Autres charges	-	-			
Charges financières	715	3 311	Produits financiers (1)	10	10
TOTAL I	647 672	590 028	TOTAL I	674 194	638 432
Charges exceptionnelles (II)	6 045	436	Produits exceptionnels (1) (II)	2 972	4 591
Impôt Forfaitaire Annuel sur GIE (III)	-	2 833			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	653 718	593 297	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	677 166	643 023
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	19 613	2 100	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	2 100	2 153
Solde créditeur : excédent	5 936	49 780	Solde débiteur : déficit		
TOTAL GENERAL	679 266	645 176	TOTAL GENERAL	679 266	645 176
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	-	-	(1) dont reprises sur provisions	-	-

Présentation selon Plan CNVA

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

ANNEXE au BILAN au 31 décembre 2012

Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires.
4. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Subventions

Etat des subventions	Date et référence Octroi et période	Ocroysées 2012	EXTOURNES SUBV		SUBVENTIONS		SOLDE AU COMPTE RESULTAT		SOLDE AU BILAN	
			const d'av 487 / 7xx	fonds dédiés 194 / 7894	- const d'av 7xx / 487	- fonds dédiés 6894 / 194	Imputation comptable = 7894 - 6894	Compte de résultat = 7xxx	Imputation comptable	Bilan dt. 441x
Conseil Général										
DAT convention 2012 axes 1 et 2	20/07/12	21 300					21 300	44111	6 390	
DAT convention 2012 axe 3	20/07/12	32 660					32 660	44113	9 798	
DAT hélipontages grps et amx 2012	20/07/12	26 980					26 980	441135	8 094	
PT saison des alpages 2012	20/07/12	2 500	2 500				2 500	44115	2 500	
PT saison des alpages 2013	20/07/12	2 500						44115	2 500	
PT sentiers des bergers 2012	20/07/12	6 808		2 995			6 808	44115	6 808	
PT sentiers des bergers 2013	26/10/12	7 186	7 186					44115	7 186	
COOP accueil délégation 2011				1 325			1 325	44116	4 275	
SEDD alpages et biodiversité 2012	20/07/12	5 880					5 880	44117	5 880	
SEDD alpages et biodiversité 2011				1 441			1 441	44117	5 880	
Sous-total		105 814								
Conseil Régional										
DADR accompagnement 2012	16/05/12	38 080					38 080	44121	19 040	
DADR saison des alpages 2012	12/07/12	11 000					11 000	44124	11 000	
DADR saison des alpages 2013	13/12/12	11 000	11 000					44124	11 000	
DADR sentiers des bergers 2012	13/12/12	3 000			1 320		3 000	44124	3 000	
DADR sentiers des bergers 2013	13/12/12	3 000	3 000					44124	3 000	
DERIC jumelage St Louis invest 08								invest	3 000	
DERIC jumelage St Louis invest 07								invest	13 350	
DADR égalité HF en agriculture 11				9 276	5 761		9 276	44127	15 000	
DADR égalité HF en agriculture 09			2 100		2 048		52	44127	7 026	
signalétique 05								44127	7 100	
Sous-total		66 080								
Etat										
FNADT programme CIMA 12	11/05/12	22 896			3 205		22 896	4413	-	
FNADT programme CIMA 11				2 793			2 793	4413	-	
Sous-total		22 896								
Europe										
LEADER saison des alpages 2012	11/10/12	14 309					14 309	4414	14 309	
LEADER saison des alpages 2013	11/12/12	14 678	14 678					4414	14 678	
LEADER sentiers des bergers 2012	11/12/12	9 736			4 284		9 736	4414	9 736	
LEADER sentiers des bergers 2013	11/12/12	10 185	10 185					4414	10 185	
LEADER agrifaune 2012	21/06/12	10 389					10 389	4414	10 389	
Sous-total		59 297								
Autres										
ONCFS agrifaune 2012	01/06/12	8 500					8 500	4415	2 550	
ONCFS agrifaune 2013	10/12/12	10 000	10 000					4415	3 000	
CG SAVOIE saison des alpages 2012	02/07/12	1 500	1 500				1 500	4415	1 500	
CG SAVOIE saison des alpages 2013	02/07/12	1 500	1 500					4415	1 500	
Sous-total		21 500								
Total		275 587	60 049	14 835	19 613	17 513	230 373		159 974	

5

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT Exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	60 716			60 716
Immobilisations corporelles	256 222	3 808		260 030
Immobilisations financières	429			429
Total général	317 367	3 808	0	321 175

Tableau des mouvements des amortissements

	DÉBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	38 531	9 428		47 959
Immobilisations corporelles	180 315	14 409		194 724
Immobilisations financières				
Total général	218 845	23 839	0	242 684

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0
Fonds dédiés	2 100	19 613	2 100	19 613
Provisions pour dépréciation des stocks	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	12 222	0	3 122	9 100
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	0	0	0	0
Total général	14 322	19 613	5 222	28 713

Comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		1 820,26 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		NEANT
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	NEANT	
418	Clients factures à établir	23 531,60 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		36 466,86 €
4286	Personnel - autres charges à payer		NEANT
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		15 085,50 €
4386	Org sociaux - charges à payer		56 808,53 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	381,44 €	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		3 482,40 €
4486	Etat – autres charges à payer		1 868,00 €
4487	Etat – produits à recevoir	3 312,21 €	
4687	Produits à recevoir	5 833,93 €	
486	Charges constatées d'avance	7 629,13 €	
487	Produits constatées d'avance		22 005,08 €
4875	Subventions constatées d'avance		60 049,17 €
5186	Intérêts courus à payer		204,11 €

R

Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	429	0	429
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers	189 929	189 929	0
Autres créances	198 178	198 178	0
Total	388 535	388 106	429

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	204	204	0
Emprunts et dettes financières divers	299	299	0
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 355	121 355	0
Autres dettes	113 711	113 711	0
Total	235 569	235 569	0

Engagements

Le nombre d'heures acquises au 31.12.12 pour lesquelles le DIF n'a pas été exercé est de 793.

Le montant du passif actuel de l'indemnité de départ à la retraite est de 12.531 €.

Informations diverses

NEANT

6